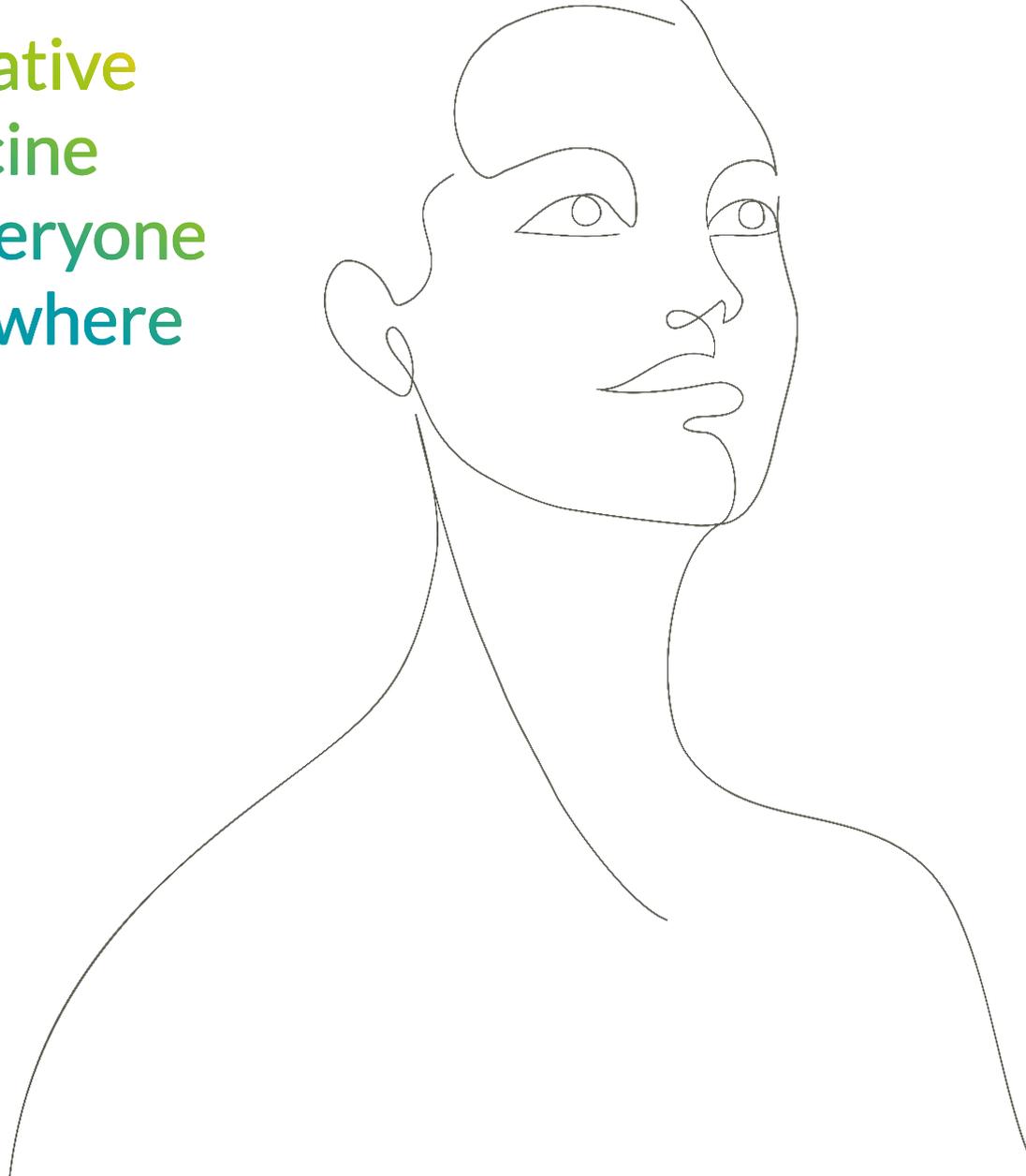


Innovative
Medicine
for everyone
everywhere



ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere



Assemblée Générale Mixte

28 Juin 2022

Cabinet Jones Day
2 rue de Saint Florentin
75001 Paris

QUORUM GENERAL AVANT ASSEMBLEE AU 27/06/2022 (J-1)

ADOCIA

Assemblée Générale Mixte du 28/06/2022

Partie relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

NOMBRE D' ACTIONS AU CAPITAL	8 060 362
NOMBRE D' ACTIONS EXCLUES DU VOTE	30 222
NOMBRE D' ACTIONS VOTANTES	8 030 140
NOMBRE REQUIS : 1/5 DES ACTIONS VOTANTES	1 606 028

Quorum : 33,52%

Il représente 2 692 231 actions pour 56 actionnaires

	Actionnaires	Actions	Voix
Pouvoirs au Président	31	44 215	70 795
Votes par correspondance	20	2 621 296	4 958 620
Sous total PP/VPC	51	2 665 511	5 029 415
Quorum	33,19%, soit 2 665 511 actions		
Cartes	5	26 720	26 780
<i>dont pouvoirs de sécurité</i>	0	0	0
Mandats	0	0	0
Total	56	2 692 231*	5 056 195**
Quorum général	33,52%, soit 2 692 231 actions		

* soit: 33,52% des 8 030 140 actions ayant le droit de participer au vote.

** soit: 46,71% des 10 823 396 droits de vote existants.

L'ASSEMBLEE PEUT VALABLEMENT DELIBERER



Ordre du jour

- Introduction
- Faits marquants 2021/H1 2022 et perspectives
- Point projets
- Présentation des résultats de l'exercice 2021
- Présentation des conclusions des rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions et des résultats des votes



Faits marquants & perspectives

Gérard Soula



Disclaimer

Cette présentation de société (la « Présentation ») a été préparée par ADOCIA S.A. (la « Société » et, ensemble avec sa filiale, le « Groupe ») et est uniquement fournie à titre informatif. Cette présentation n'est aucunement fournie à des fins promotionnelles. Toute référence faite aux présentes à la Présentation désigne et couvre ce document, toute présentation orale l'accompagnant fournie par le Groupe, toute session de questions-réponses qui suit cette présentation orale et toute autre information pouvant être mise à disposition concernant le contenu des présentes (ensemble, avec les informations, déclarations et opinions contenues dans cette Présentation, les « Informations »).

Les Informations sont fournies à la date de la Présentation seulement et peuvent faire l'objet de modifications significatives à tout moment sans préavis. Le Groupe n'a aucune obligation de mettre à jour les Informations.

Les Informations n'ont pas été vérifiées par une source indépendante. Sous réserve de dispositions légales contraires, ni le Groupe ni ses conseillers n'acceptent aucune responsabilité et ne font aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des Informations.

La Présentation contient des informations sur les marchés et la position concurrentielle du Groupe, et plus particulièrement sur la taille de ses marchés. Ces informations proviennent de différentes sources externes ou d'analyses établies par le Groupe. Les investisseurs ne devraient pas fonder leur décision d'investissement sur ces informations.

La Présentation ne prétend en aucun cas contenir des informations complètes ou exhaustives sur le Groupe et est complétée, dans son intégralité, par les informations commerciales, financières et autres informations que la Société est tenue de publier conformément aux règles, règlements et pratiques applicables aux sociétés cotées sur Euronext Paris, y compris notamment les facteurs de risque décrits dans le dernier Document d'Enregistrement Universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, dans tout autre rapport périodique et dans tout autre communiqué de presse, qui sont disponibles gratuitement sur les sites Internet du Groupe (www.adocia.com) et/ou de l'AMF (www.amf-france.org).

Les Informations contiennent certaines déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas une garantie de la performance future du Groupe. Ces déclarations prospectives concernent les perspectives, les développements et la stratégie marketing du Groupe. Elles sont basées sur des analyses de prévisions de bénéfices et des estimations de montants non encore déterminables. Les déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes car elles sont liées à des événements futurs et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se matérialiser à l'avenir.

Les déclarations prospectives ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une garantie des résultats futurs du Groupe en matière stratégique, réglementaire, financière ou autre et des performances réelles du Groupe, y compris sa situation financière, ses résultats et de ses flux de trésorerie, ainsi que de l'évolution du secteur dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement de ceux proposés ou reflétés dans les déclarations prospectives contenues dans les Informations. Même si les performances du Groupe, y compris sa situation financière, ses résultats, ses flux de trésorerie et les évolutions du secteur dans lequel le Groupe opère étaient conformes aux déclarations prospectives contenues dans la Présentation, ces résultats ou évolutions ne peuvent en aucun cas être interprétés comme une indication fiable de résultats ou développements futurs du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement quant à mettre à jour ou confirmer les prévisions ou estimations faites par les analystes, ou à rendre publique toute correction apportée à une information prospective afin de refléter un événement ou une circonstance pouvant survenir après la date de la Présentation.

Les Informations ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ni une sollicitation d'achat ou de souscription de titres, et aucune vente de ces titres n'est prévue, aux États-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les titres financiers de cet État ou de cette juridiction. Aucune offre publique de valeurs mobilières ne peut être effectuée dans un État membre de l'Espace économique européen (y compris la France) avant la publication dans l'État membre concerné d'un prospectus conforme aux dispositions du règlement 2017/119.

Toutes les personnes accédant aux Informations sont réputées accepter toutes les limitations et restrictions énoncées ci-dessus,



Adocia en bref

1

Notre mission: développer des formulations innovantes de peptides thérapeutiques approuvés et des nouvelles approches de thérapie cellulaire pour le traitement du diabète et de l'obésité

2

Nos projets reposent sur 3 technologies propriétaires : BioChaperone[®], AdOral[®], AdoShell[®] avec 4 produits en essais cliniques dont 1 en phase 3

3

Modèle commercial: Licencier nos projets après une preuve-de-concept chez l'animal et/ou l'Homme

4

BC Lispro et BC Combo font l'objet d'un partenariat en Asie, avec des **paiements d'étapes de développement de 85 millions de dollars au cours des 4 prochaines années** et des redevances à deux chiffres sur les ventes du partenaire

5

25,3M€¹ de trésorerie

Une équipe de direction hautement expérimentée



Gérard Soula
PhD, MBA

Président Directeur Général
(PDG)
Co-fondateur



Olivier Soula
PhD, MBA

Directeur Général Délégué,
Directeur R&D
Co-fondateur



**Valérie
Danaguézian**

Directeur Administratif et
Financier



Jérémie Benattar
PharmD, Eng

Directeur Marketing et
Stratégie



**Michael
Nguyen**

Responsable BD, USA



- Co-fondée par Gérard, Olivier et Rémi Soula en 2005
- Cotation Euronext-Paris depuis 2012
- 115 employés, incluant 42 docteurs en science et médecins basés à Lyon, France



Faits marquants H1 2022

D'importants succès sur nos insulines

- **Partenariat Tonghua Dongbao**

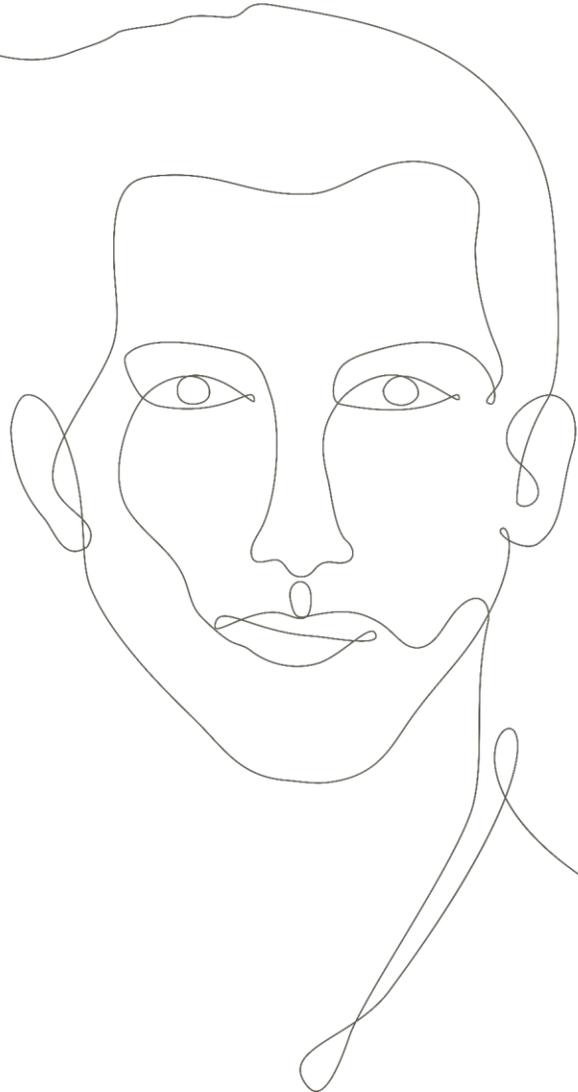
- BC Lispro : Lancement des études de Phase 3 en Chine
 - Paiement de 5 millions de dollars
- BC Combo : 3 études cliniques en Allemagne

➔ jusqu'à **80 millions de dollars** de paiements d'étapes au cours des trois prochaines années + redevances sur les ventes à venir

- **M1Pram : Résultats positifs essai de Phase 2 (21 juin)**

- Critère principal : Perte de poids chez le diabétique de type 1 en surpoids
- Promotion auprès de sociétés pharmaceutiques pour signature de partenariat





Une nouvelle vague d'innovations: 2 plateformes

- AdOral : Administration de peptides par voie orale
- AdoShell : Thérapie cellulaire par greffe d'ilots de Langherans



AdOral[®], administrer les peptides injectables par voie orale

- **Enjeux**

- Un besoin médical pour les patients
- Un avantage économique majeur pour les pharmas
- Marché des peptides thérapeutiques injectables : 40B\$ (hors Anticorps)
- 1^{er} succès commercial : Rybelsus (NovoNordisk)

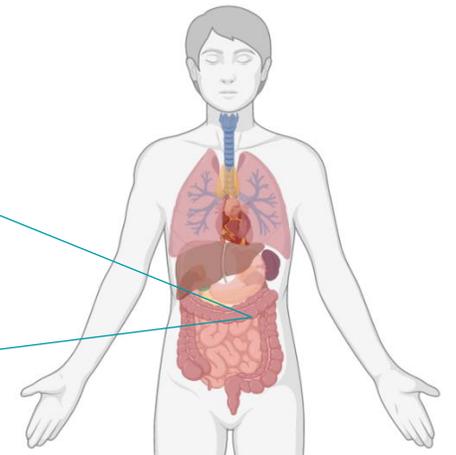
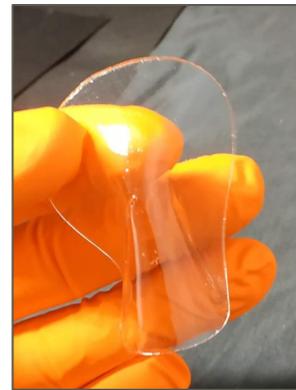
- **AdOral**

→ Preuve-de-concept établi chez l'animal en comparaison avec Rybelsus : Une amélioration significative de l'absorption du semaglutide (GLP1-RA)



AdoShell® Islets, le graal du traitement du diabète

- La **Transplantation Ilots Langerhans** de donneurs décédés requiert la prise concomitante d'immunosuppresseurs
→ 15 à 20 patients/an en France, environ 1 000/an dans le monde
- **L'objectif d'Adocia** : Système de greffe des ilots sans traitement immunosuppresseur
→ Cœur de cible : 75 000 diabètes non contrôlés par l'insuline (« brittle »)
→ Perspective : Extension aux 30 millions de diabétiques de Type 1



Résultats précliniques prometteurs



Un pipeline riche de produits de spécialités pour optimiser les chances de réussite

		Préclinique	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Etapes à venir		
Diabète	Insuline Ultra-Rapide	BC Lispro U100 / U200	Partenariat pour l'Asie			Phase 3 en Chine en cours Phase 3 aux Etats-Unis et en Europe prête à démarrer *		
	Combinaisons d'Insulines Action Longue + Action Rapide	BC Combo U200	Partenariat pour l'Asie			Phase 1 en cours		
	Traitement de l'hypoglycémie	BC Glucagon				Développement en pause jusqu'à ce qu'un partenariat soit sécurisé		
	Thérapie Multi-Hormonale	M1Pram				2 ^{ème} trimestre 2022: Phase 2 T1D – résultats MDI		
		BC LisPram				3 ^{ème} trimestre 2022: Phase 1 T1D – résultats d'étude en pompe		
		Thérapie cellulaire par greffe d'îlots de Langerhans	AdoShell îlots				2022: Preuve-de-concept chez l'animal 2023: Premier essai chez l'Homme	
		Administration orale d'un GLP-1	AdOral-Sema				2022: Preuve-de-concept chez l'animal 2023: Premier essai chez l'Homme	
Obésité		BC GluExe				2023: Premier essai chez l'Homme		
	Thérapie Multi-Hormonale	BC PramExe				Études précliniques en cours		
		BC PramGluExe				Études précliniques en cours		

BC: BioChaperone®; Lispro: insuline lispro; BC Combo: BC insuline glargine insuline lispro; MDI: Multiple Daily Injection – Injection quotidienne Multiple M1: A21G insuline humaine; Pram: pramlintide; Glu: Glucagon; Gla: insuline glargine; Exe: exenatide

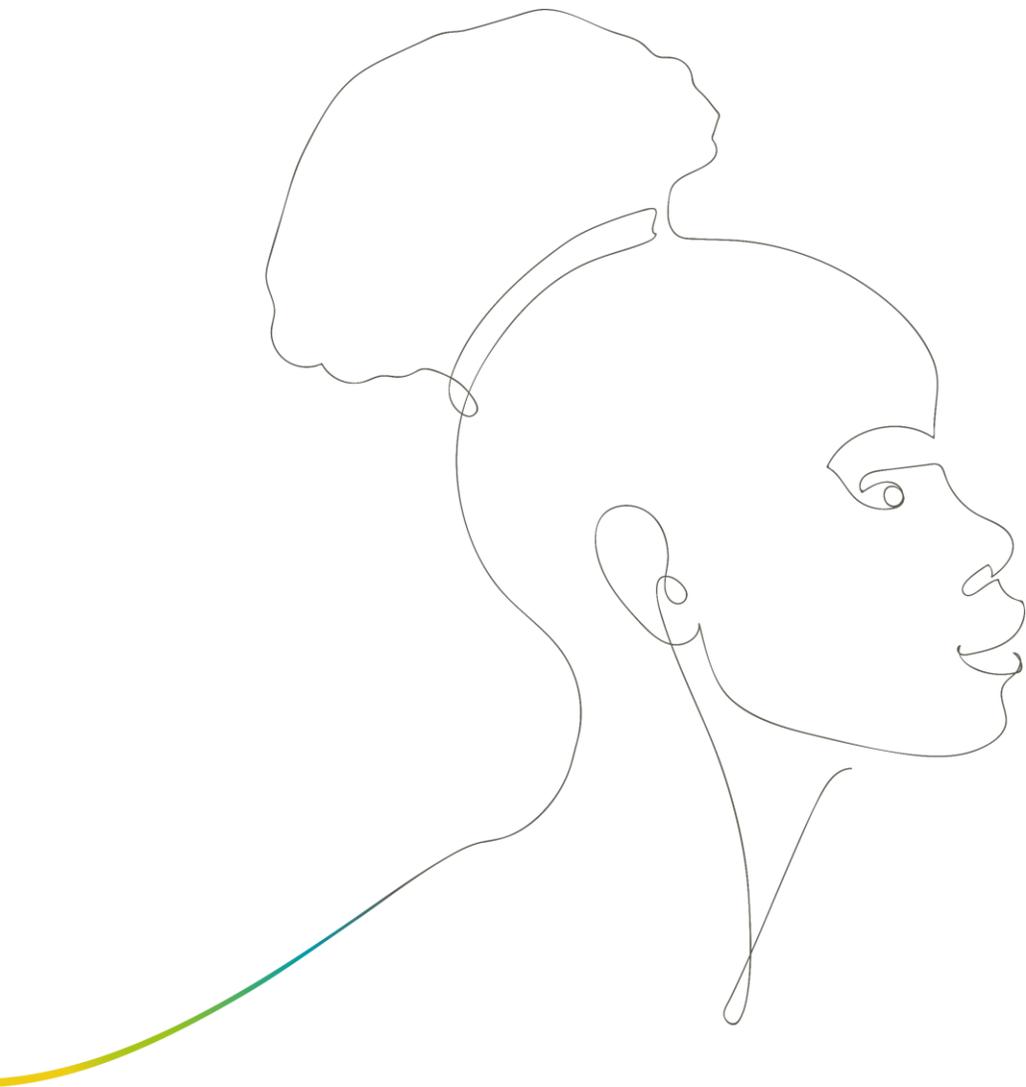
* sous réserve de signature d'un partenariat



Point projets

Olivier Soula



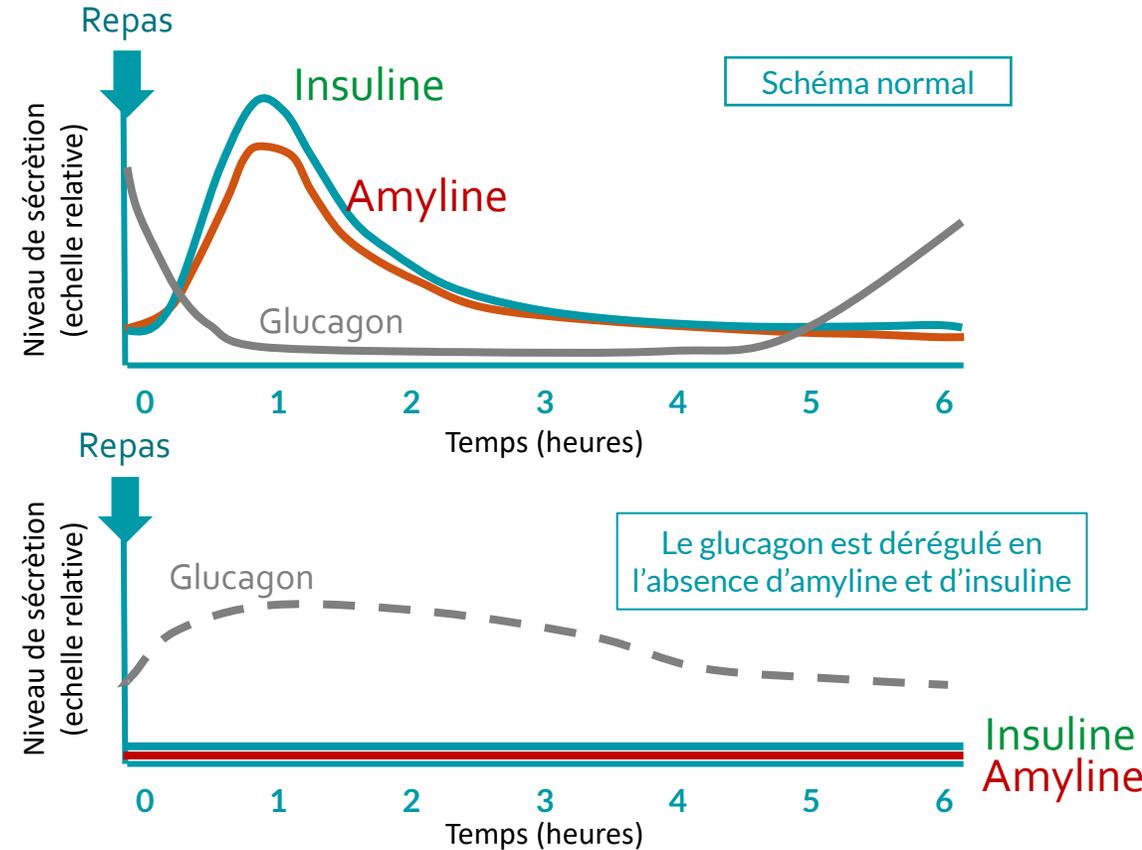
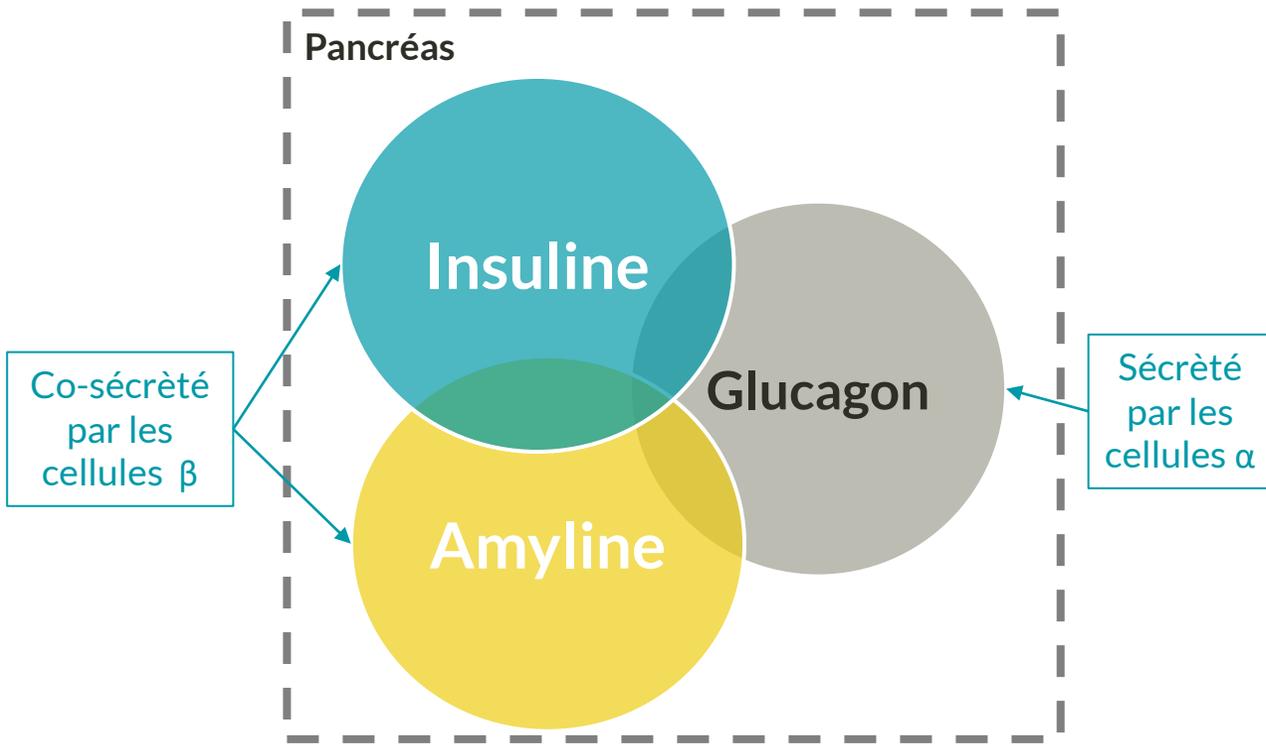


Combinaisons d'analogues de l'Insuline et de l'Amyline : M1Pram et BC LisPram

Une combinaison inédite, la 5^{ème} génération d'insuline prandiale



L'absence d'amyline chez le patient diabétique contribue au dérèglement du contrôle glycémique



Il y a un bénéfice clinique à restaurer l'équilibre physiologique entre l'insuline et l'amyline

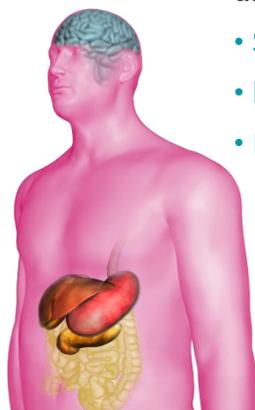


Pramlintide (Symlin®), un analogue de l'amyline, a démontré ses avantages cliniques en association à l'insuline et est approuvé par la FDA pour les DT1 et DT2

Les effets pharmacologiques du Pramlintide

Inhibition de la sécrétion de glucagon

- Meilleur contrôle glycémique
- Diminution du pic hyperglycémique post-prandial
- Réduction de la dose d'insuline



Activation des récepteurs de l'amyline dans différentes parties du cerveau

- Satiété
- Bien-être
- Protection des fonctions cognitives

Normalisation de la vidange gastrique

- Meilleur contrôle glycémique

Les limitations de Symlin

1. L'ajout de 3 injections par jour, en sus des 4 injections d'insuline
2. "Black-Box" de la FDA en raison d'un risque d'hypoglycémies observé en Phase 3

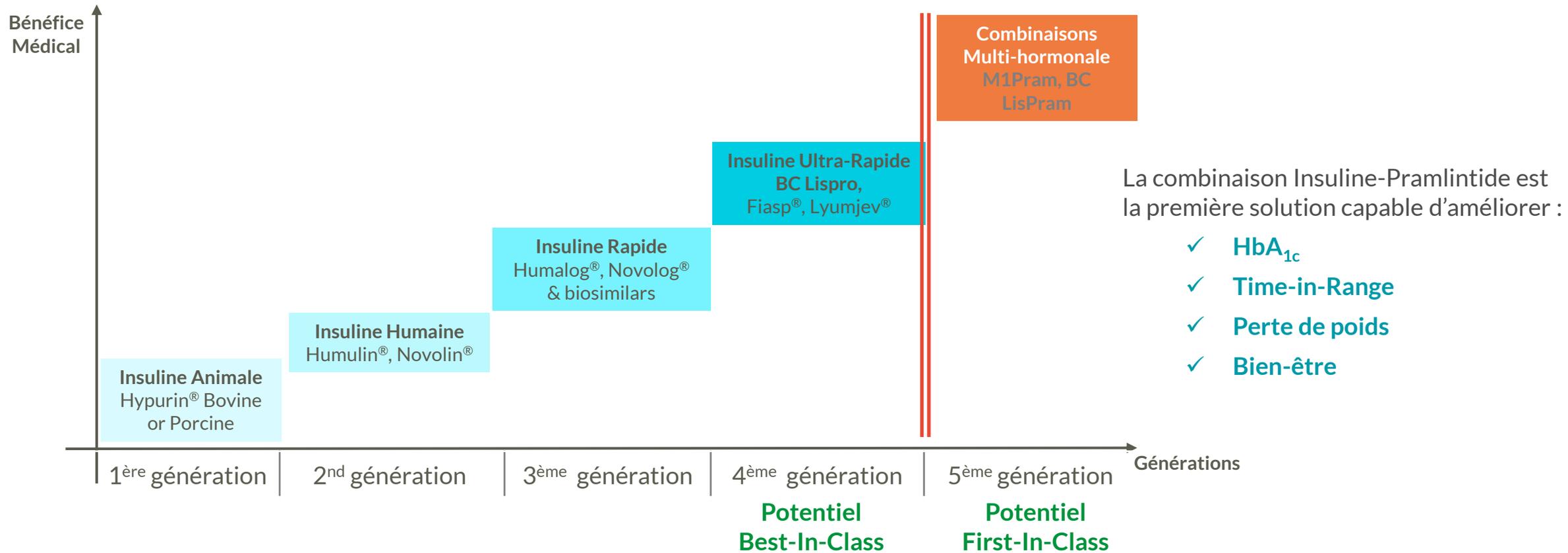
Amélioration de l'HbA_{1c} & Perte de Poids

Adocia entend révéler le véritable potentiel du pramlintide en exploitant ses avantages, tout en s'attaquant aux limites de Symlin®

PPG: Prost-Prandial Glucose, BG: Blood Glucose
Guthrie R et al Diabetes 2005, 54(Suppl 1):A118 T1D, after 6 mo, *P <.05. See also Pullman J et al Vasc Health Risk Manag. 2006, 2 (3), 203-212 and in T2D : Karl D, et al. Diabetes Technol Ther 2007; 9(2):191-199 ;



Adocia a pour ambition d'améliorer l'insulino-thérapie en offrant des combinaisons multi-hormonales



Le traitement associant insuline et pramlintide est destiné à devenir la 5^{ème} génération d'insuline prandiale pour les personnes atteintes de DT1 et de DT2

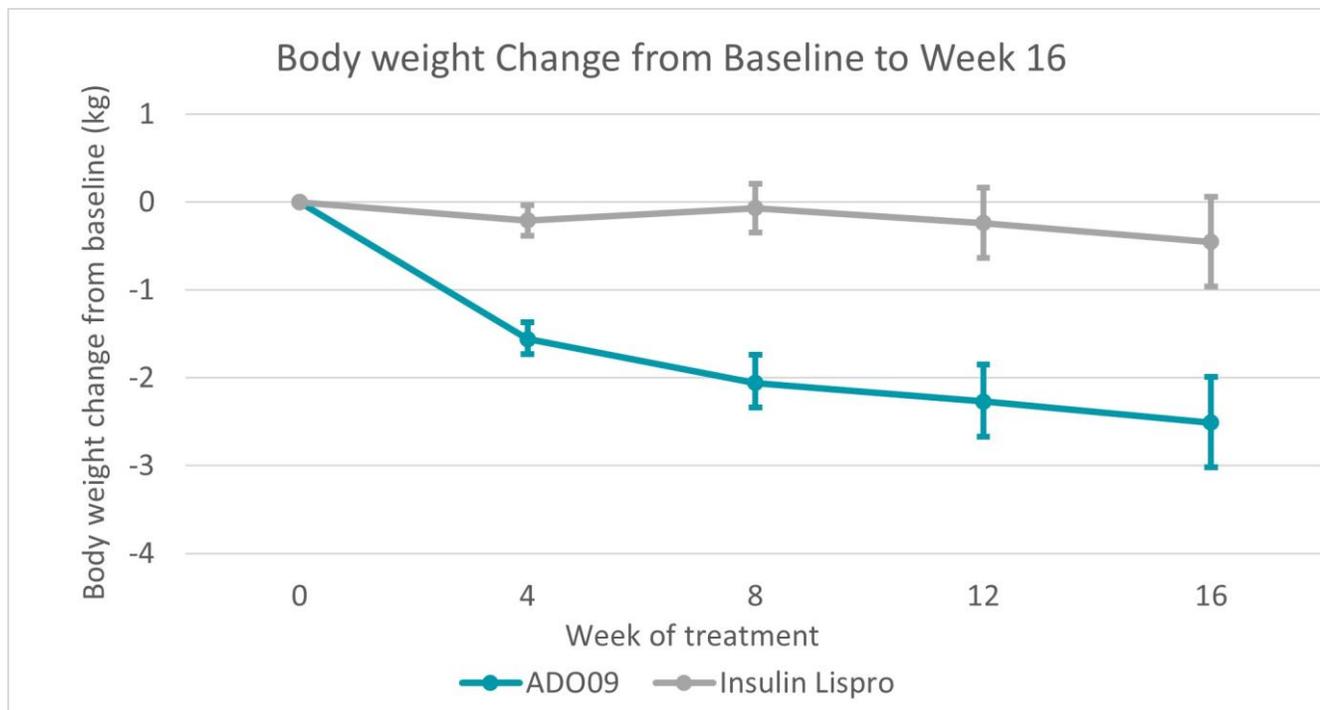


CT041, étude Phase 2, M1Pram vs Novolog®

Résultats positifs sur la perte de poids (critère principal)



Résultats préliminaires phase 2 CT041: 16 semaines – M1pram vs. Humalog (n=71)



- Bonne tolérance
- Bon contrôle glycémique
- Risque hypoglycémique comparable
- Meilleur contrôle de l'appétit (82,4% avec M1Pram vs. 43,2% avec Humalog®)
- Communication orale au congrès annuel 2022 de l'EASD (European Association for the Study of Diabetes)

La perte de poids observée se poursuit au cours du 4^{ème} mois



Adocia développe une formulation pour stylo et une pour pompe

Type		Pré-clinique	Phase 1	Phase 2	Phase 3	À venir
 Insuline Pramlintide Ordinaire En Stylo (MDI)	M1Pram					2^{ème} trimestre 2022 Communication des résultats Ph 2 pour le traitement de DT1
 Insuline Pramlintide Rapide En Pompe	BC LisPram					3^{ème} trimestre 2022 Communication des résultats Ph 1 pour le traitement de DT1



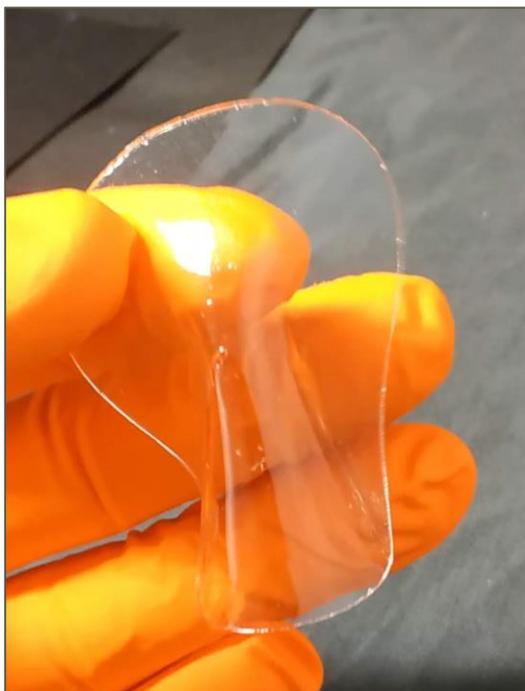


AdoShell® Islets pour soigner le diabète de type 1

Matrice immuno-protectrice pour la greffe d'îlots de Langerhans



AdoShell® : Un film hydrogel ultra-fin et immuno-protecteur pour l'encapsulation de cellules



Teneur en eau élevée pour la compatibilité cellulaire	✓
Gel immuno-isolant	✓
Film aseptique ultra-fin	✓
Densité cellulaire élevée pour la miniaturisation	✓
Biocompatible	✓
Résistant mécaniquement	✓
Implantable par chirurgie mini-invasive	✓
Retirable par chirurgie mini-invasive	✓
Stabilité long terme	✓

Technologie brevetée

La première application d'AdoShell pour la thérapie cellulaire vise à soigner le diabète de type 1 instable



La transplantation d'îlots de Langerhans a changé la vie des patients atteints d'un DT1 instable, mais elle présente encore de nombreuses limitations

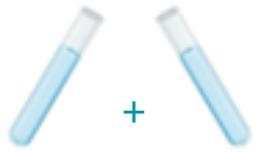
- ❑ Parmi les 40 millions de personnes vivant avec un DT1 dans le monde, 75 000 DT1 sont particulièrement instables (DT1i)
 - Espérance de vie entre 27 et 45 ans
 - Environ 1 000 cas en France (3 DT1i/1 000 DT1)
- ❑ La transplantation d'îlots de Langerhans est le seul traitement curatif disponible, validé par la Haute Autorité de Santé (HAS) depuis 2020

La transplantation est efficace mais... elle est très rarement appliquée au DT1 en raison des effets indésirables des traitements immunosuppresseurs

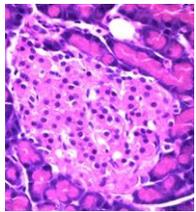


Adocia a développé AdoShell[®], une matrice immuno-protectrice pour la transplantation d'îlots de Langerhans chez les sujets atteints de DT1i

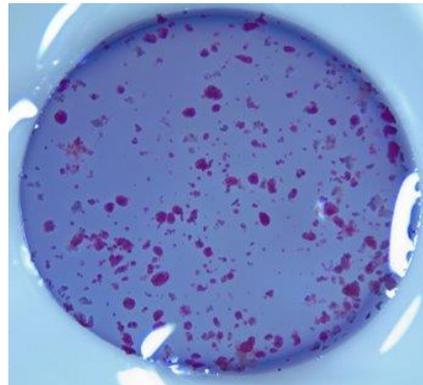
Réactifs de l'hydrogel



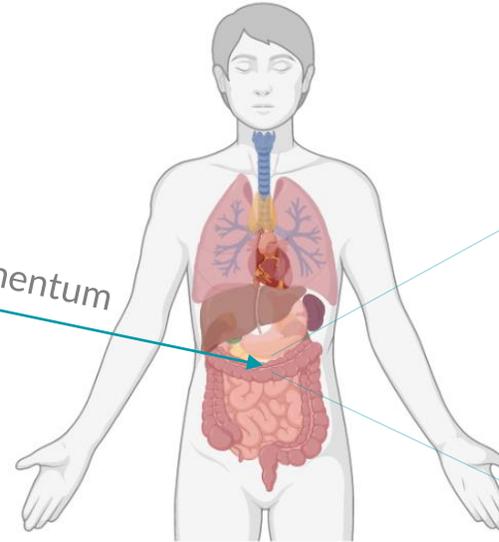
+



Film AdoShell-Îlots

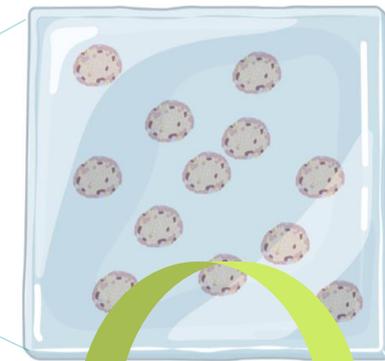
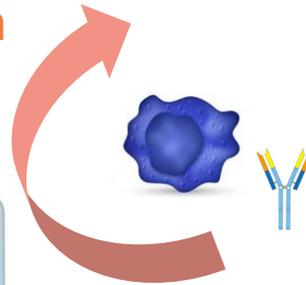


Omentum



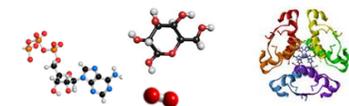
Immuno-isolation

AC, cellules T
Grandes entités > 10 nm



Diffusion libre

Oxygène, Glucose, Insuline
Petites entités < 5 nm



Cellules sécrétrices d'insuline

1^{ère} génération: îlots de Langerhans de donneurs décédés

2^{ème} génération: cellules souches

AdoShell[®] permet la prise de greffe et la fonctionnalité à long terme en l'absence de traitements immunosuppresseurs



Développement en cours

Résultats d'encapsulation *in vitro*

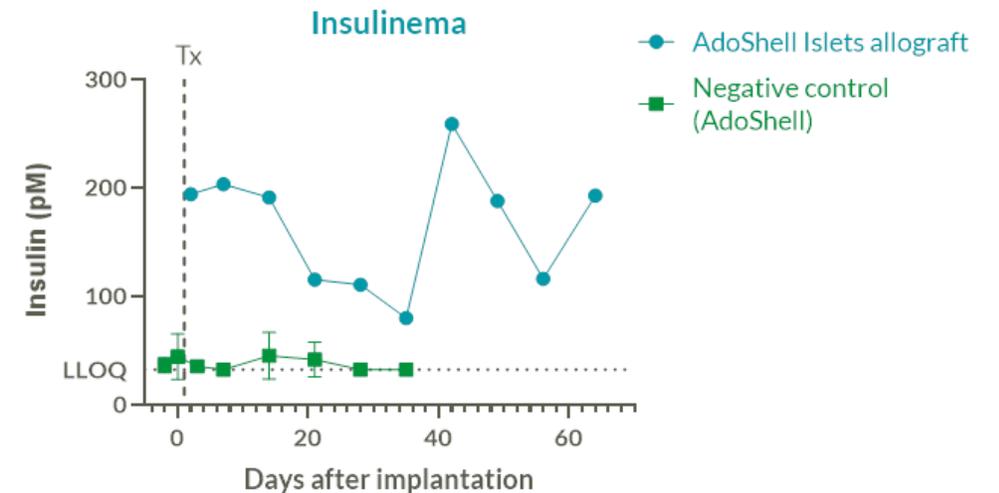
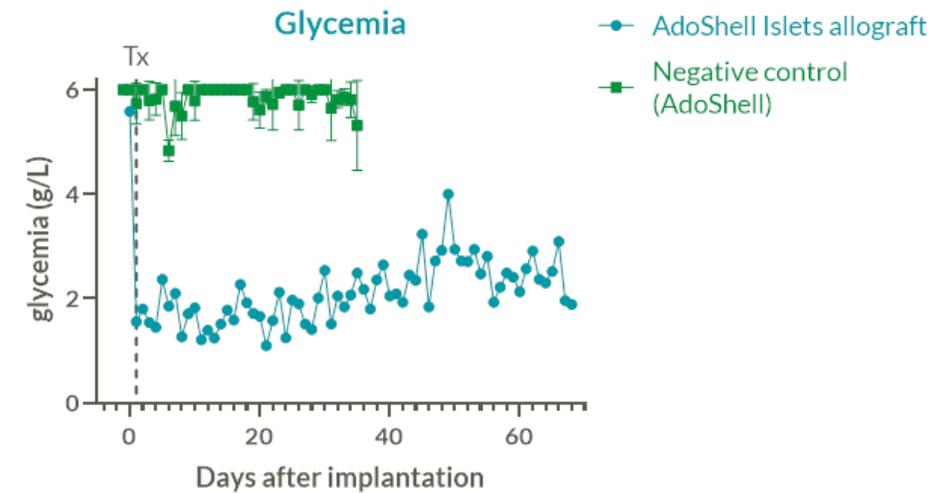
- ✓ Îlots humains viables et fonctionnels
- ✓ Délivrance rapide de l'insuline en réponse aux stimuli du glucose
- ✓ Absence d'infiltration d'anticorps
- ✓ Processus simple, aseptique et compatible avec des cellules

Résultats de transplantation *in vivo*

- ✓ Contrôle de la glycémie chez le rat diabétique pendant au moins 64 jours (en cours)
- ✓ Absence d'infiltration cellulaire assurant une immuno-isolation
- ✓ Bonne tolérance et absence de réaction à un corps étranger

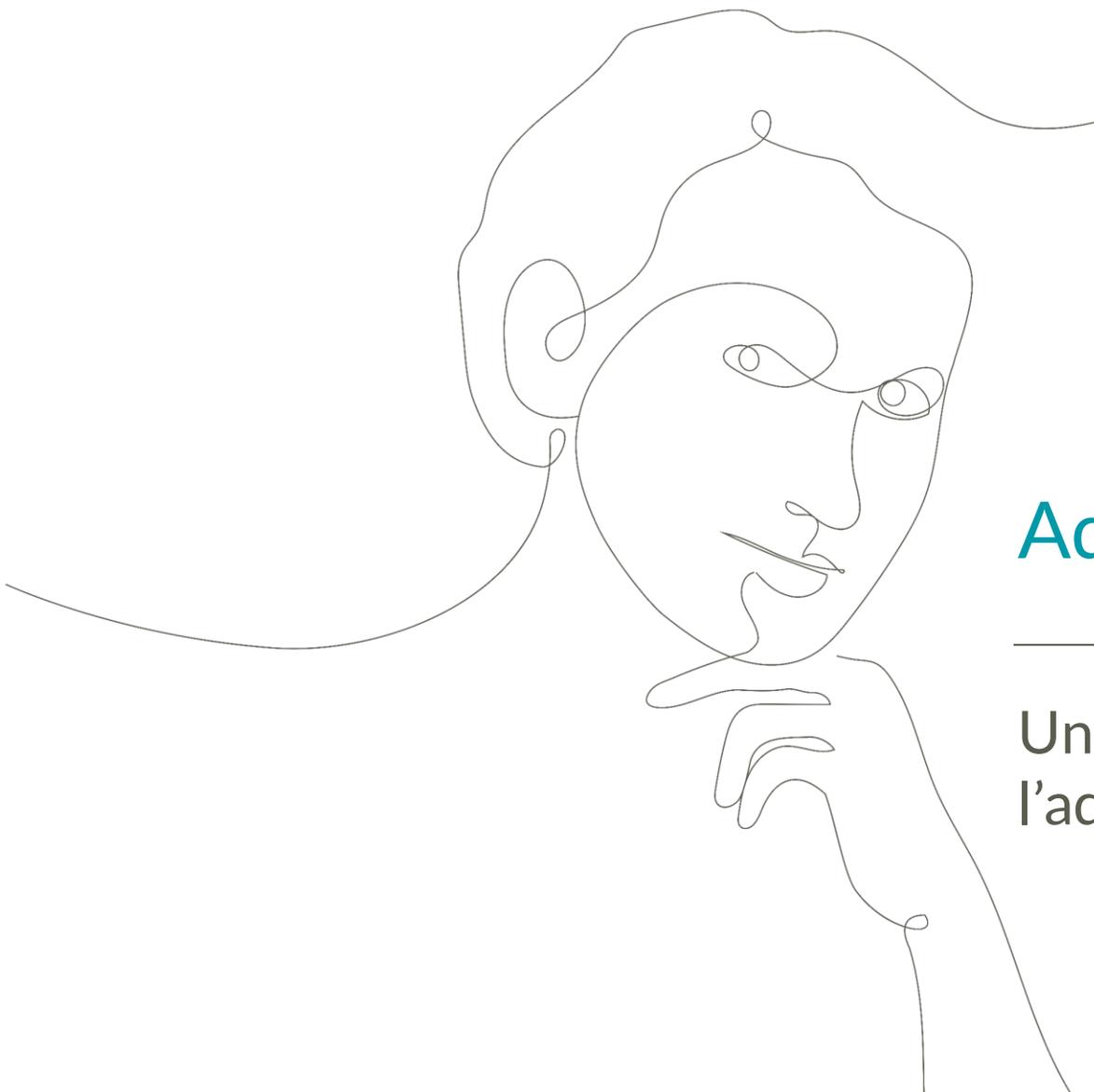
Traduction vers l'homme

- ✓ Chirurgie mini-invasive pour l'implantation et le retrait validée chez l'animal



La prochaine étape consistera à établir la preuve de concept chez le gros animal en 2022





AdOral®

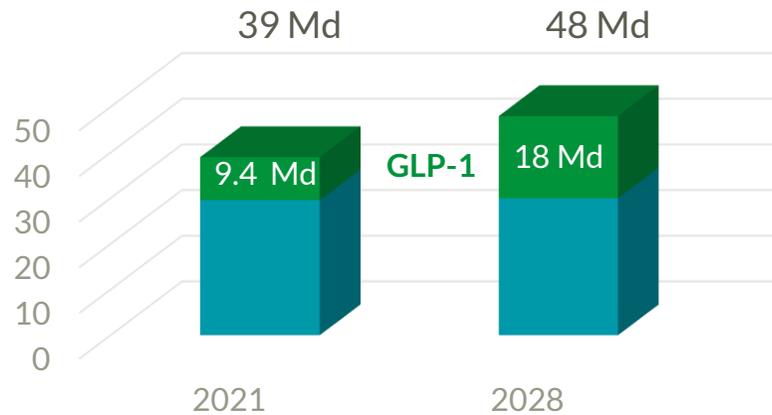
Une technologie prometteuse pour
l'administration orale de peptides



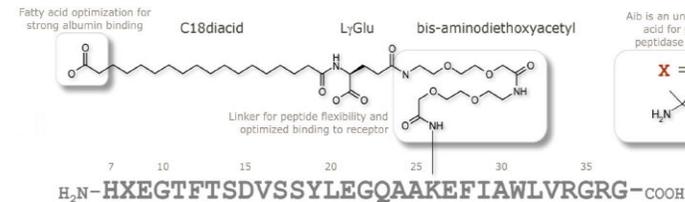
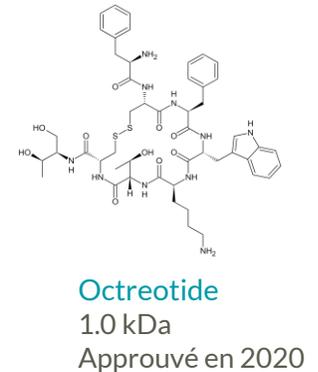
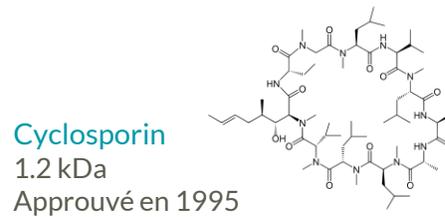
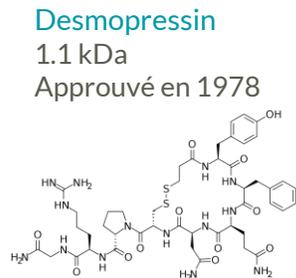
Seuls 5 peptides thérapeutiques ont été approuvés par voie orale dans un marché croissant, dominé par les formes injectables

Marché Mondial des peptides thérapeutiques (\$)

*AC monoclonaux exclus de l'analyse



Source: Global Data



Semaglutide
4.1 kDa
Approuvé en 2019

Il existe une opportunité de marché à développer AdOral, nouvelle technologie d'administration orale afin de remplacer les injections de peptides



AdOral, une technologie prometteuse pour l'administration orale de peptides

AdOral est une formulation unique qui repose sur un nouveau type d'activateur de perméation associé à une protection du peptide contre la dégradation

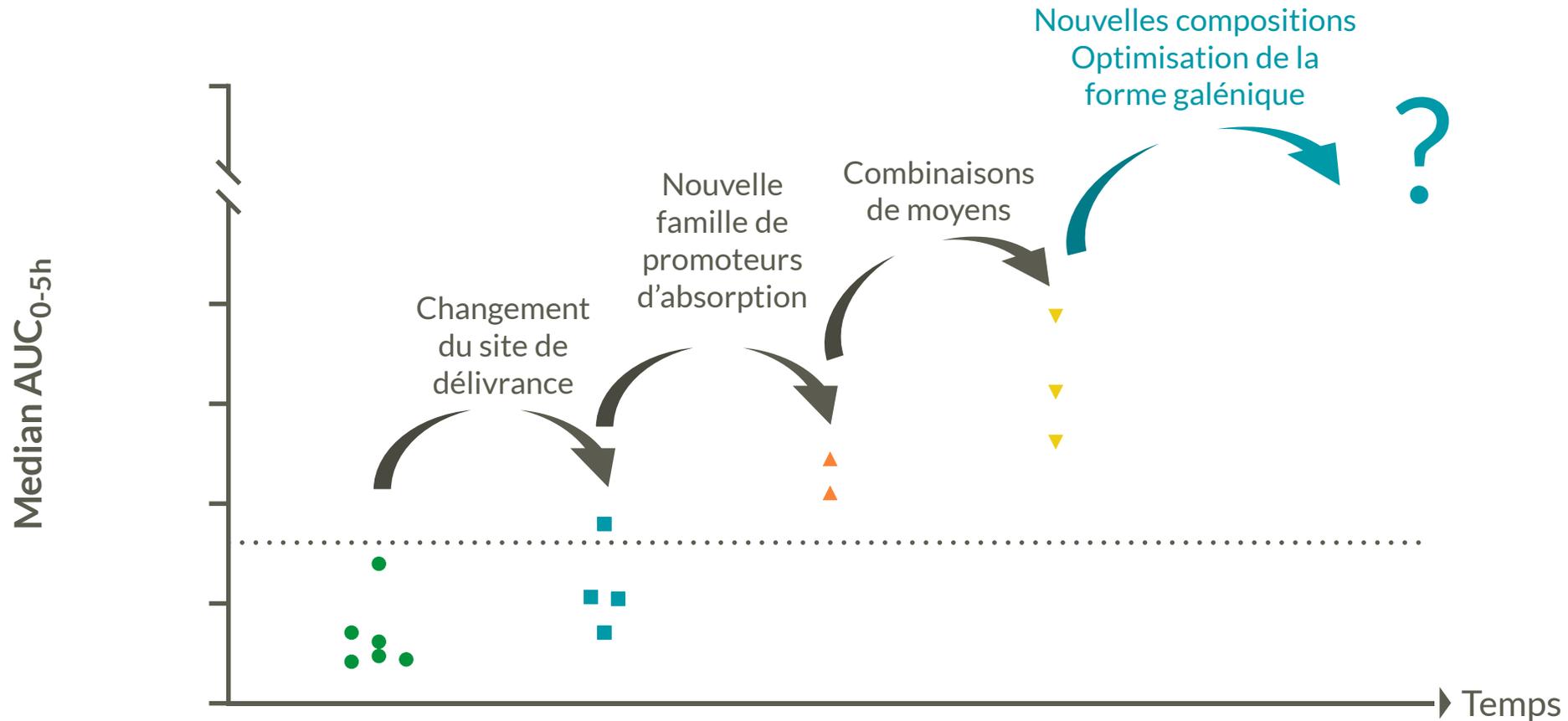
AdOral se présente sous la forme d'une capsule ou d'une tablette

Technologie brevetée par Adocia

La technologie a été validée en la comparant à Rybelsus[®], une utilisation orale du Semaglutide pour le traitement du DT2



Poursuite de l'amélioration en continue de nos performances



Les formulations actuelles sont plus performantes que Rybelsus[®] chez le chien. De nouvelles évaluations sont en cours d'évaluation.





Calendrier



Calendrier

BC Lispro

- En Chine (avec le partenaire THDB): **Phase 3 en cours**
- Aux USA/UE: la **Phase 3 est prête à être lancée** dès la signature d'un partenariat

BC Combo

- Études cliniques pour la qualification des insulines de THDB **en cours** en Europe

M1Pram



- **Phase 2 terminée** contre le DT1 avec utilisation en **MDI***
- Communication des résultats au **2^{ème}** trimestre 2022

BC LisPram



- **Phase 1 en cours** contre le DT1 avec une utilisation en **pompe**
- Résultats attendus fin **3^{ème}** trimestre 2022

Combinaisons hormonales pour l'obésité

- **1^{ère}** étude sur l'Homme prévue en 2023

AdoShell® Ilets

- **1^{ère}** étude sur l'Homme prévue en 2023

AdOral®

- **1^{ère}** étude sur l'Homme prévue en 2023

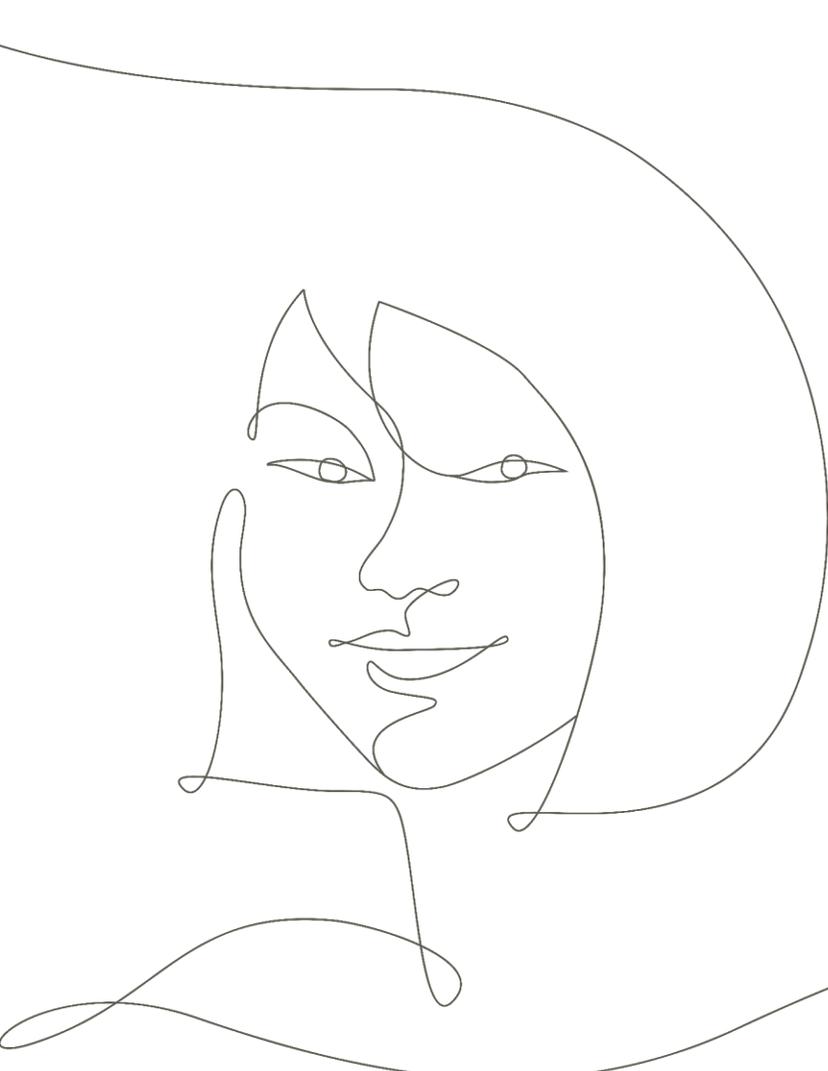
* MDI=Multiple Daily Injection - Injection Quotidienne Multiple



Résumé

- Les projets d'Adocia sont basés sur **3 technologies propriétaires** : BioChaperone[®], AdOral[®], AdoShell[®]
- Un portefeuille avancé et diversifié de produits prêts à être licenciés :
 - 4 produits en cours **d'essais cliniques**:
 - **Phase 3 de BC Lispro en cours** en Chine
 - **Études cliniques de BC combo en cours** pour qualifier les insulines de Tonghua Dongbao et préparer l'entrée en Phase 3 en Chine
 - **Phase 2 de M1Pram terminée**, résultats présentés à l'EASD 2022
 - **Résultats de études exploratoires de BC LisPram en pompe** pour le traitement du DT1 attendus au T3 2022
 - 3 plateformes technologiques innovantes en développement préclinique:
 - **Biochaperone : Administration de combinaisons d'hormones à courte durée d'action** pour le traitement de l'obésité
 - **AdoShell**, une matrice immuno-protectrice innovante pour la thérapie cellulaire du diabète
 - **AdOral** pour l'administration orale des protéines et des peptides
- **80M\$** de paiements d'étapes de développement à venir du **partenariat avec Tonghua Dongbao**
- Trésorerie : **25,3 M€¹**



A minimalist line art illustration of a woman's face, rendered in a single continuous line. The woman has a slight smile and is looking towards the right. Her hair is styled in a large, flowing wave that extends across the top of the slide. The drawing is positioned on the left side of the slide.

Présentation des comptes 2021

- Normes IFRS
- Normes françaises

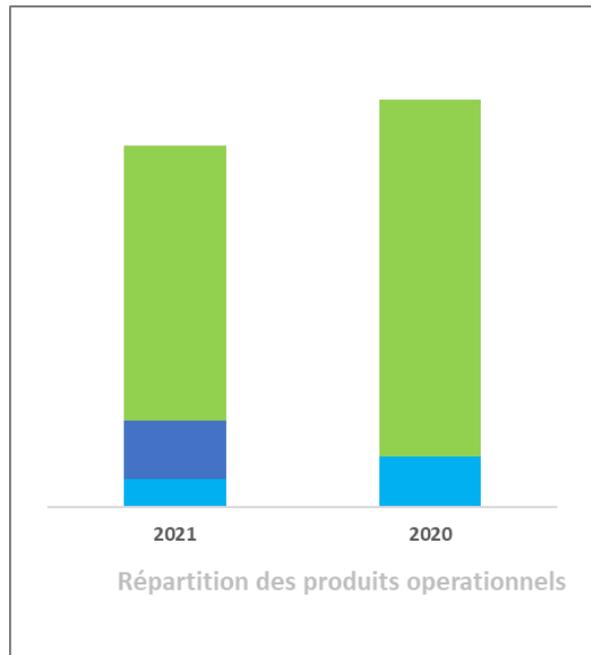


Compte de résultat 2021_ Normes IFRS

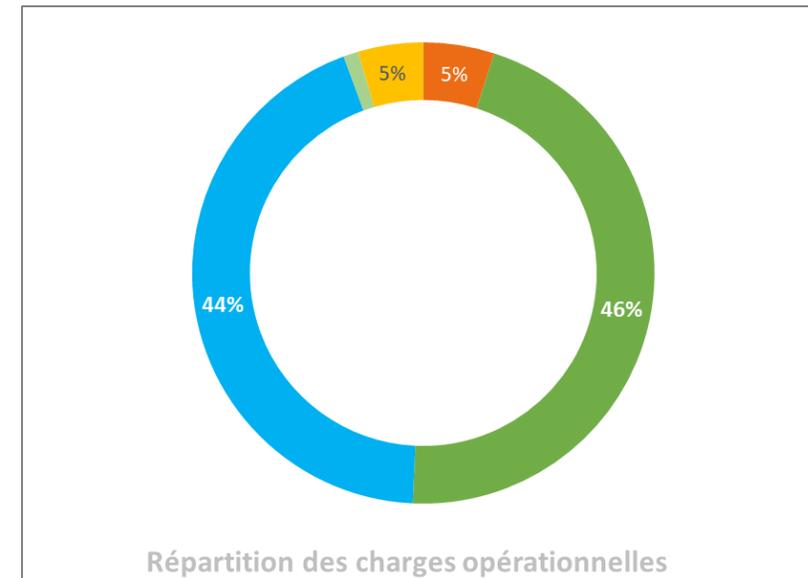
<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2021 (12 mois)	Exercice 2020 (12 mois)
Produits opérationnels courants	6 055	6 833
Charges opérationnelles courantes	(25 421)	(27 981)
RESULTAT OPERATIONNEL (PERTE)	(19 366)	(21 148)
RESULTAT FINANCIER NET	(3 388)	(2 147)
RESULTAT AVANT IMPOTS	(22 754)	(23 295)
Produit (charge) d'impôt	0	(29)
RESULTAT NET (PERTE)	(22 754)	(23 324)

- Un résultat opérationnel à (19,4)m€, en amélioration de 8% par rapport à 2020
- Un résultat financier de (3,4)m€ reflétant le service de la dette
- Un résultat net déficitaire de (22,7)m€ légèrement inférieur à celui de l'année 2020

Detail du résultat opérationnel_ Normes IFRS (en m€)



	2021	2020
Revenus de licences	0,5	0,8
Contrats de recherche	1,0	
Others income		
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	4,6	6,0
Total des produits opérationnels (m€)	6,1	6,8



	2021	2020
Achats consommés	1,3	1,5
Charges de personnel	11,6	12,1
Charges externes	11,1	13,0
Impôts et taxes	0,3	0,2
Dotations aux amortissements et provisions	1,2	1,1
Total des charges opérationnelles (m€)	25,4	27,9

Bilan_IFRS

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS

	Exercice 2021 (12 mois)	Exercice 2020 (12 mois)
Actif non courant	1 073	8 720
dont terrains, bâtiments et agencements	455	7 885
dont matériel de laboratoire	325	378
Actif courant	22 084	36 446
dont trésorerie et équivalents	15 163	28 114
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	6 897	0
TOTAL ACTIF	30 054	45 166
Capitaux propres	(13 815)	6 334
Passif non courant	20 115	28 110
dont dettes financières à long terme	18 285	25 180
Passif courant	23 754	10 723
dont dettes financières à court terme	16 194	3 014
TOTAL PASSIF	30 054	45 166

- Un montant de trésorerie de 15,2m€
- Des dettes financières en augmentation de 6m€ reflétant la nouvelle émission d'obligations d'octobre 21



Tableau de flux de trésorerie_IFRS

<i>En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS</i>	Exercice 2021 (12 mois)	Exercice 2020 (12 mois)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(19 234)	(21 854)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(361)	(204)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 644	6 512
Variation de la trésorerie nette	(12 951)	(15 547)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture	28 114	43 661
Trésorerie et équivalents à la clôture	15 163	28 114

Une consommation de trésorerie (net) de près de 13m€ sur l'exercice 2021 :

- Besoin de trésorerie générée sur les opérations de 19m€
- Financement réalisé pour 7m€

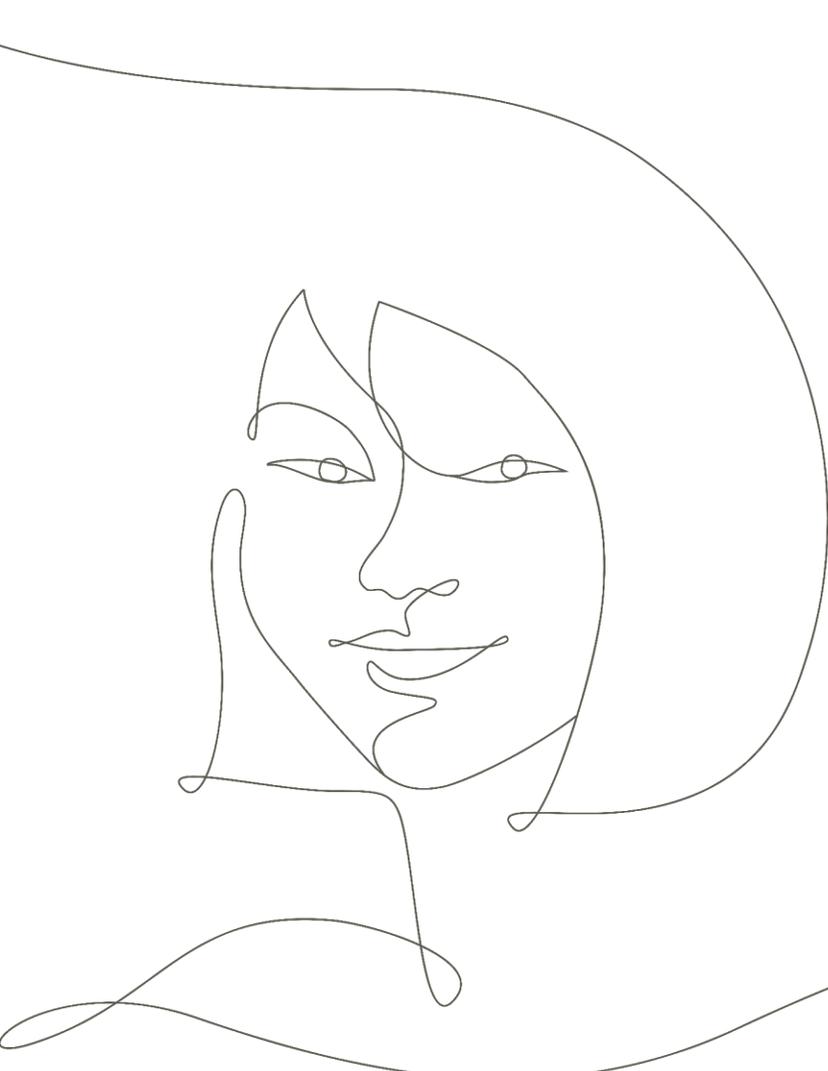
Compte de résultat _ Normes françaises

<i>En milliers d'euros normes françaises</i>	Exercice 2021 (12 mois)	Exercice 2020 (12 mois)
Chiffres d'affaires	1 450	842
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	180	334
Autres produits	11	48
Total des produits d'exploitation	1 641	1 225
Achats de mat. prem. et autres approvisionnements (dont var. stocks)	(1 264)	(1 457)
Autres achats et charges externes	(11 455)	(13 577)
Impôts, taxes et versements assimilés	(265)	(257)
Salaires et traitements	(8 236)	(7 933)
Charges sociales	(3 553)	(3 372)
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	(1 051)	(970)
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
Autres charges d'exploitation	(83)	(58)
Total des charges d'exploitation	(25 906)	(27 626)
Résultat d'exploitation	(24 265)	(26 401)
Produits (ou charges) financiers	(1 810)	(2 016)
Résultat courant avant impôt	(26 075)	(28 417)
Produits (ou charges) exceptionnels	82	32
Impôts sur les bénéfices	4 611	5 992
BENEFICE OU PERTE	(21 383)	(22 393)

Bilan_Normes françaises

En milliers d'euros normes françaises	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles - brutes	169	169
(amortissements et provisions cumulés)	(165)	(146)
Immobilisations incorporelles - nettes	3	23
Immobilisations corporelles		
Terrains	2 441	2 441
Constructions	4 281	4 275
Installations techniques, matériel et out. Industriel	2 489	2 347
Autres immobilisations corporelles	5 408	5 212
Immobilisations en cours	0	56
Total des immobilisations corporelles brutes	14 619	14 332
(amortissements et provisions cumulés)	(6 772)	(5 926)
Total immobilisations corporelles - nettes	7 847	8 406
Immobilisations financières - nettes	422	378
Actif immobilisé	8 273	8 807
Stocks et encours	517	569
Créances		
Avances, acomptes versés sur commandes	124	74
Créances clients et comptes rattachés	207	0
Autres créances	5 574	7 138
Total Créances	5 904	7 212
Disponibilités et Divers		
Valeurs mobilières de placement	4 077	4 077
Disponibilités	11 037	23 958
Charges constatées d'avance	490	539
Total Disponibilités et Divers	15 604	28 575
Actif circulant	22 026	36 356
Prime de remboursement des obligations	245	
Ecarts de conversion actif	29	6
TOTAL ACTIF	30 573	45 168

En milliers d'euros normes françaises	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	727.096	702.063
Primes d'émission, de fusion, d'apport	81 559	79 615
Report à nouveau	(72 076)	(49 683)
Résultat de l'exercice	(21 383)	(22 393)
Capitaux propres	11 172	8 242
Avances conditionnées	520	520
Provisions pour risques et charges	107	6
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 862	27 673
Emprunts et dettes financières divers	-	0
Total Dettes financières	32 862	27 673
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 248	5 213
Dettes fiscales et sociales	3 283	2 308
Dettes sur immo et comptes rattachés	7	36
Autres dettes	37	27
Total Dettes d'exploitation	7 574	7 584
Produits constatés d'avance	682	1 133
Ecarts de conversion passif	0	11
TOTAL PASSIF	30 573	45 168



Intervention des commissaires aux comptes

Odicéo : Agnès Lamoine

Ernst & Young : Mohamed Mabrouk



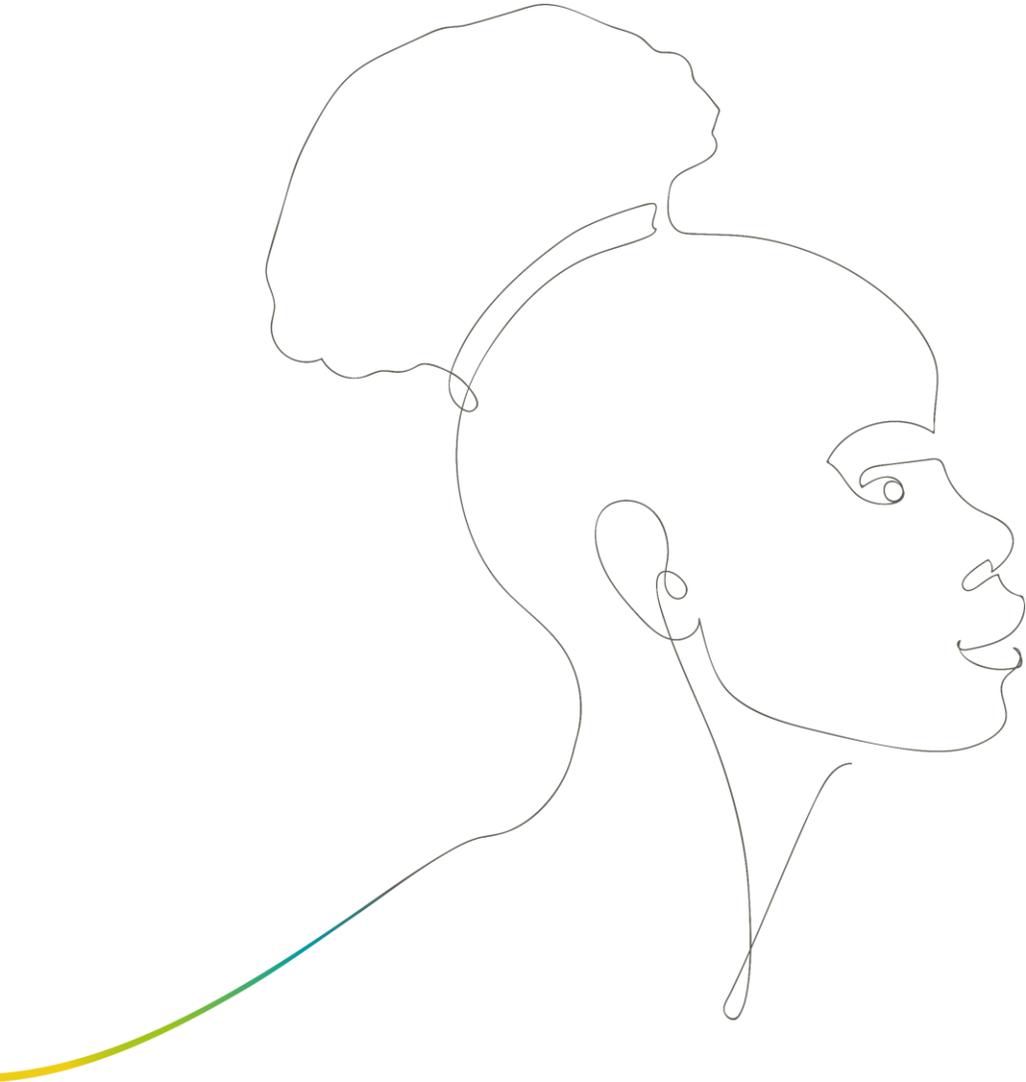
Commissaires aux Comptes



Ernst & Young : Mohamed Mabrouk



Odicéo : Agnès Lamoine



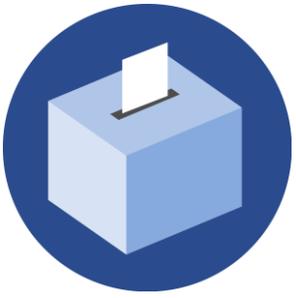
Résolutions soumises au vote des actionnaires

- 14 résolutions
au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 13 résolutions
au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire



Résolutions compétence de l'assemblée Générale Ordinaire

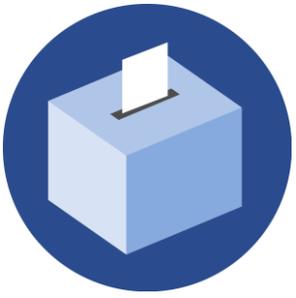




PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

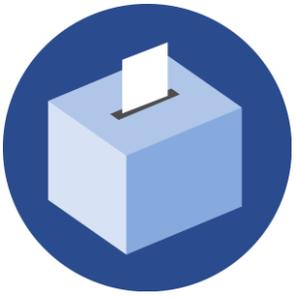
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

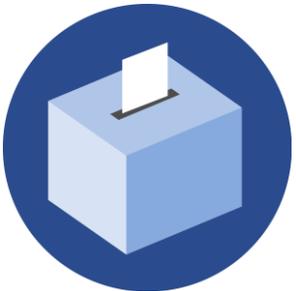
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



TROISIEME RESOLUTION

Affectation des résultats
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

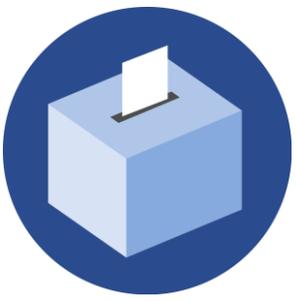
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



QUATRIEME RESOLUTION

Examen des conventions visées
aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

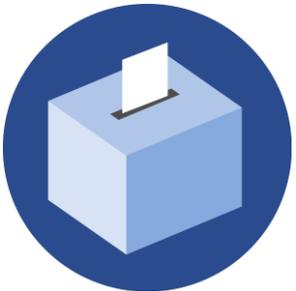
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



CINQUIEME RESOLUTION

Approbation de la modification de la politique de rémunération 2021 des mandataires sociaux (hors dirigeants mandataires sociaux) approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2021

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

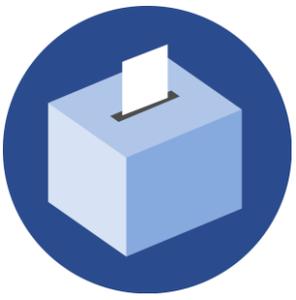


SIXIEME RESOLUTION

Vote sur les informations relatives à la rémunération 2021 des mandataires sociaux (hors dirigeants mandataires sociaux) mentionnées à l'article L. 22-10-9 du code de commerce

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

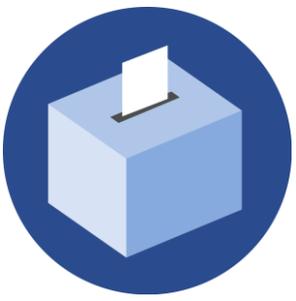




SEPTIEME RESOLUTION

Approbation des éléments de la rémunération
due ou attribuée au titre de l'exercice 2021
au président directeur général, Monsieur Gérard Soula

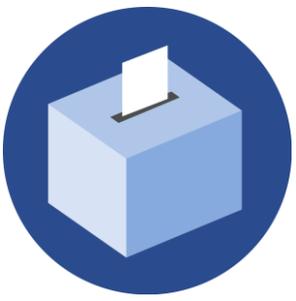
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



HUITIEME RESOLUTION

Approbation des éléments de la rémunération due ou
attribuée au titre de l'exercice 2021
au directeur général délégué, Monsieur Olivier Soula

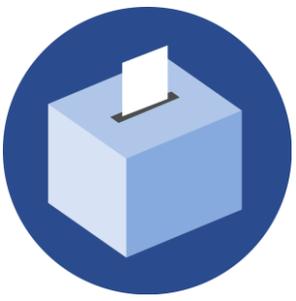
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



NEUVIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux
(hors dirigeants mandataires sociaux) au titre de l'exercice 2022

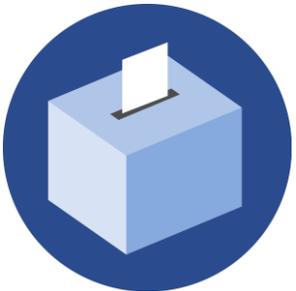
Cette résolution est adoptée avec 87,27% des votes exprimés



DIXIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du président directeur
général au titre de l'exercice 2022

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

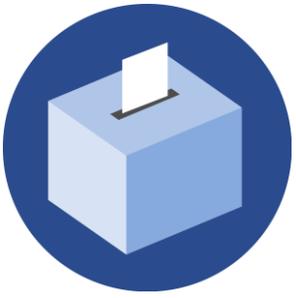


ONZIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du directeur général délégué
au titre de l'exercice 2022

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

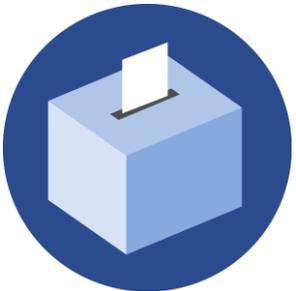




DOUZIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur
de Monsieur Olivier Soula

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

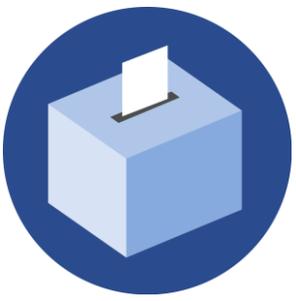


TREIZIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur
de Madame Ekaterina Smirnyagina

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



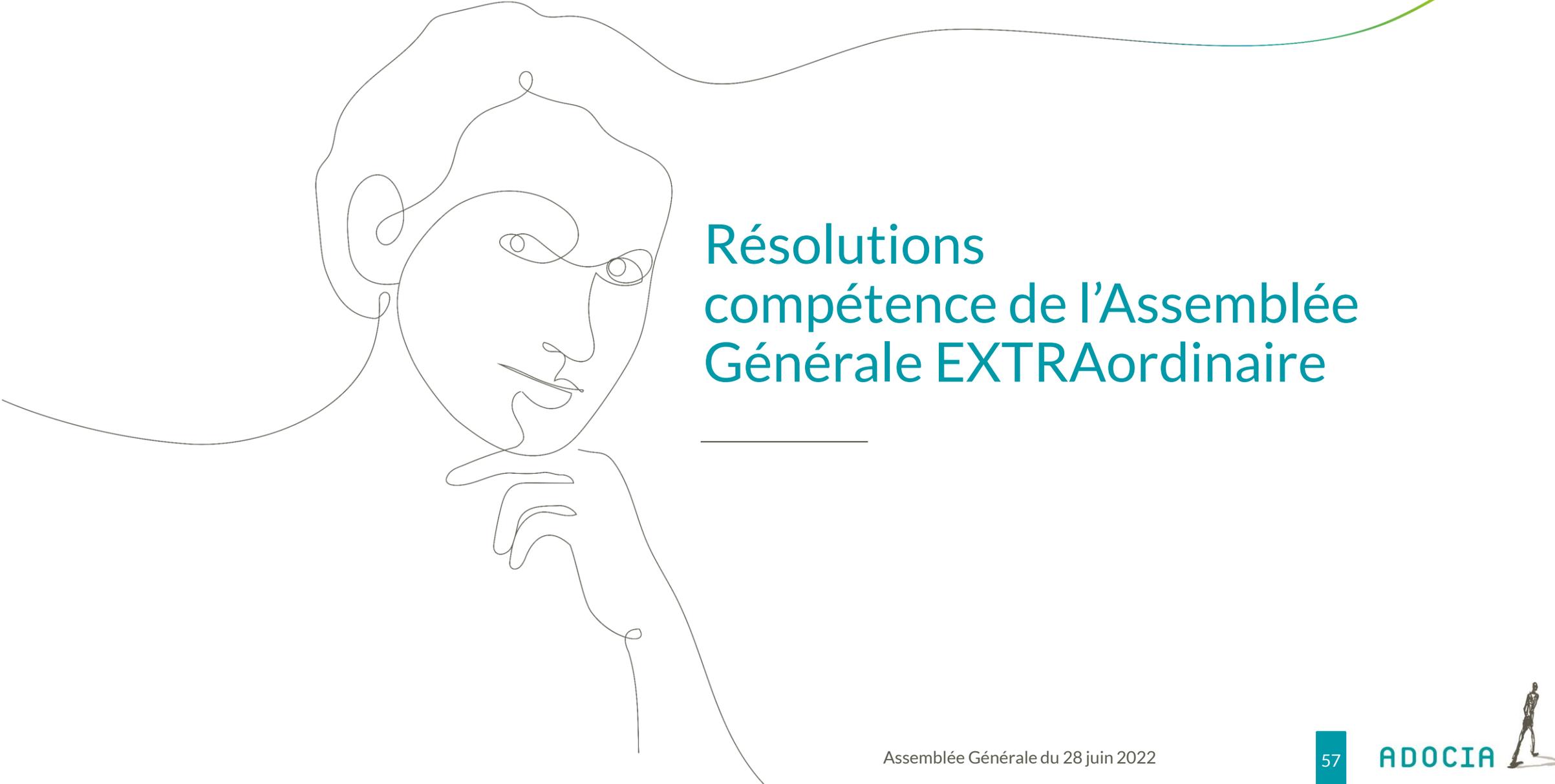


QUARTORZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la
Société de ses propres actions

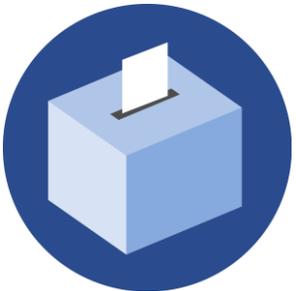
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés





Résolutions compétence de l'Assemblée Générale EXTRAordinaire



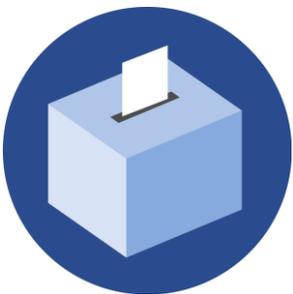


QUINZIEME RESOLUTION

Consultation des actionnaires, en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société à la suite de la constatation de pertes comptables qui rendent les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



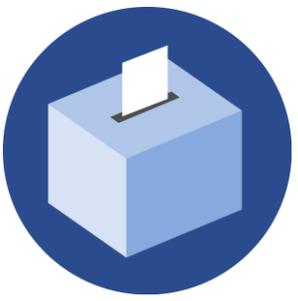


SEIZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

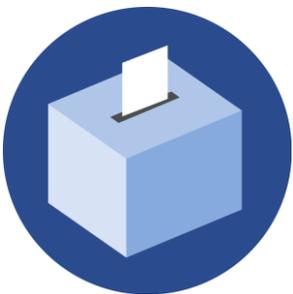




DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



DIX-HUITIEME RESOLUTION

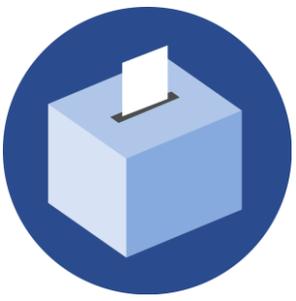
Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières

avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes

répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs actifs dans le secteur de la santé ou des biotechnologies)

Cette résolution est adoptée avec 98,51% des votes exprimés



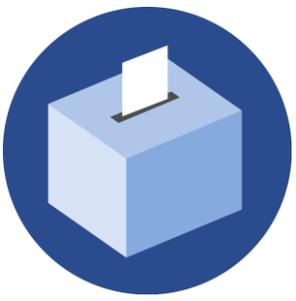


DIX-NEUVIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières
avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes
répondant à des caractéristiques déterminées (partenaires stratégiques ou financiers)

Cette résolution est adoptée avec 98,51% des votes exprimés

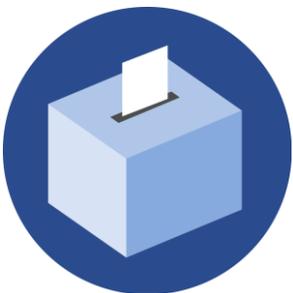




VINGTIEME RESOLUTION

Délégation au conseil à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée aux termes des délégations susvisées

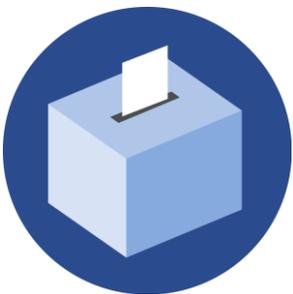
Cette résolution est adoptée avec 98,51% des votes exprimés



VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

Limitations globales du montant des émissions
effectuées en vertu des délégations susvisées

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

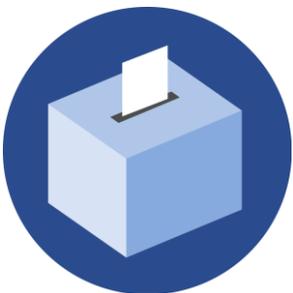


VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dans le cadre d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire

Cette résolution est adoptée avec 98,51% des votes exprimés





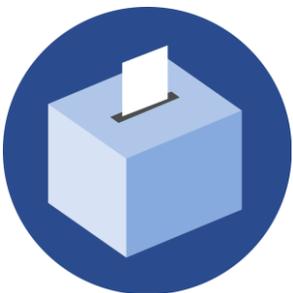
VINGT-TROISIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit :

- (i) de membres et censeurs du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons
- (ii) de personnes liée par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou
- (iii) de membres de tout comité que le conseil d'administration a mis ou viendrait à mettre en place

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

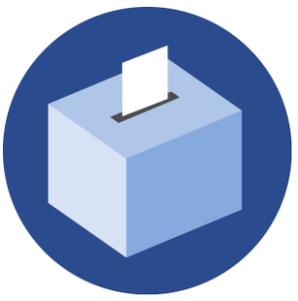




VINGT-QUATRIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

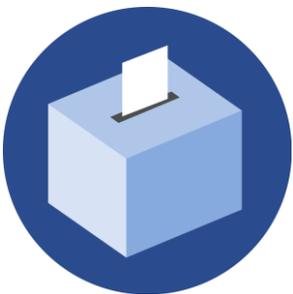
Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



VINGT-CINQUIEME RESOLUTION

Limitations globales du montant des émissions effectuées
en vertu des vingt-troisième et quatrième résolutions

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés

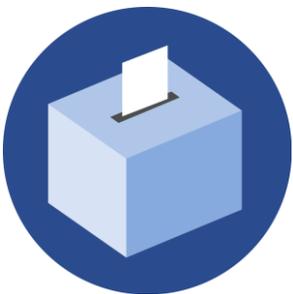


VINGT-SIXIEME RESOLUTION

Délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe

Cette résolution est rejetée avec 96,51% des votes contre





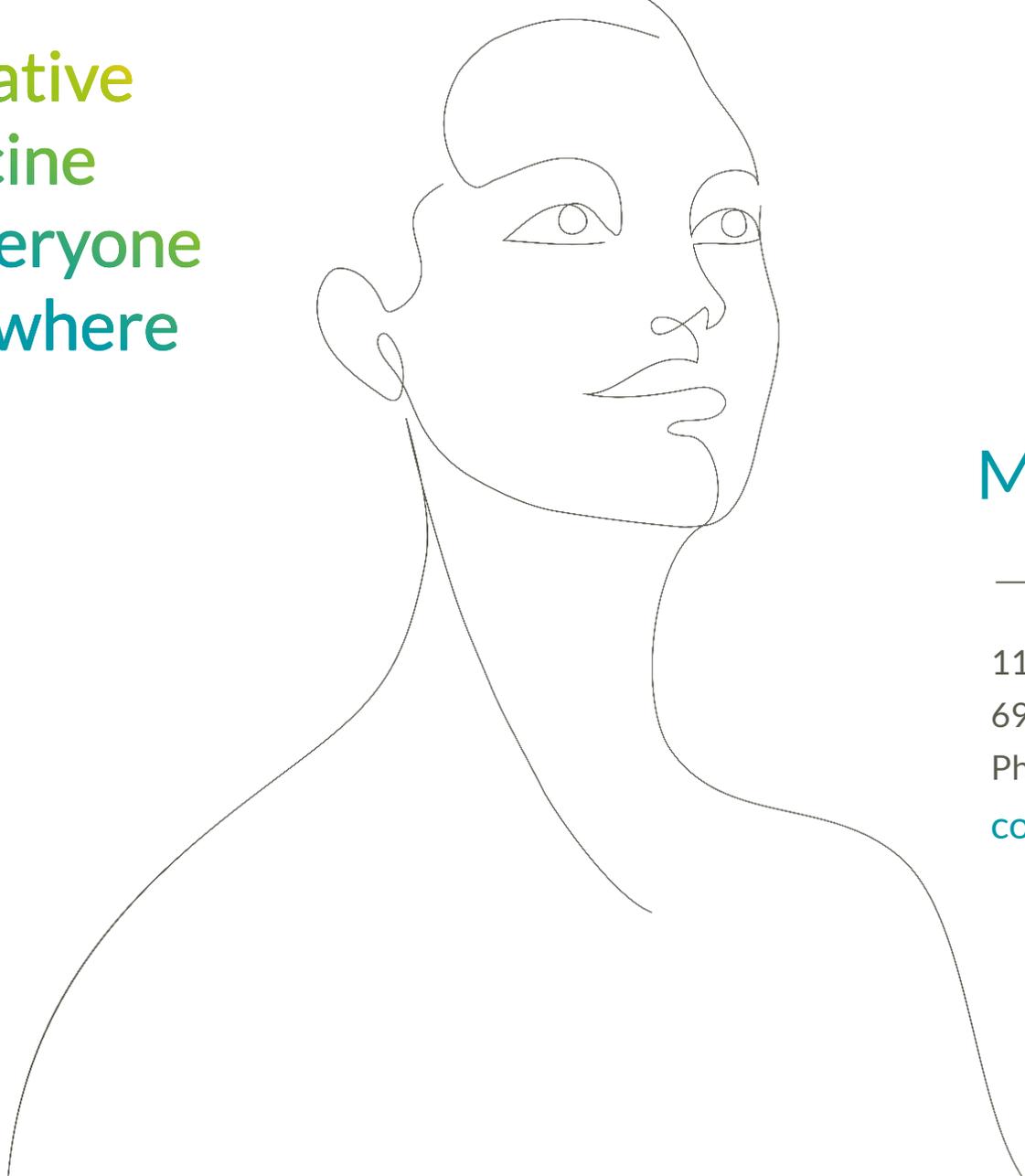
VINGT-SEPTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant nominal maximum des actions susceptibles d'être émises sur conversion des obligations convertibles en actions dites « OC1023 » émises par la Société le 26 octobre 2021

Cette résolution est adoptée avec 100% des votes exprimés



Innovative
Medicine
for everyone
everywhere



Merci de votre intérêt

115 avenue Lacassagne
69003 Lyon - FRANCE
Ph.:+33 4 72 610 610
contact@adocia.com